

L'info

DE L'AGGLO

N°63 OCTOBRE 2021

Transition écologique
Le transport maritime
mise sur les navires
à voile



CARENE Saint-Nazaire
agglomération

Besné | La Chapelle-des-Marais | Donges | Montoir-de-Bretagne
Pornichet | Saint-André-des-Eaux | Saint-Joachim | Saint-Malo-de-Guersac | Saint-Nazaire | Trignac

Édito

La transition écologique : un engagement au quotidien

La transition écologique est une affaire du quotidien, dans laquelle habitant-es et collectivités ont des responsabilités partagées. Qu'il s'agisse de prévention et de traitement des déchets, de gestion de l'eau potable, d'assainissement, d'entretien des espaces naturels et des jardins, de modes de transport, nous avons toutes et tous un rôle à jouer, dans nos diverses responsabilités. L'échelle intercommunale permet d'engager les lourds investissements, parfois peu visibles, et de gérer au mieux les grandes politiques publiques du quotidien qui contribuent à des pratiques plus raisonnées. De notre côté, habitant-es que nous sommes, nous avons la responsabilité de veiller à nos gestes de tous les jours, car là réside aussi une partie de la réponse aux défis de cette transition écologique.

Au-delà de cet engagement du quotidien, valable dans toutes les régions de France, deux sujets d'exception doivent à mon sens mobiliser notre attention et notre énergie.



D'une part, les efforts engagés en faveur de la réindustrialisation de l'Europe et de la France, pour l'emploi, mais aussi pour la planète. Les défis de la transition écologique sont d'une telle ampleur que seule l'industrie peut apporter une réponse à la hauteur des enjeux. L'industrie n'est pas le problème, elle est la solution. Pied à pied, nous défendons ici, avec tous les partenaires, une écologie des solutions, créatrice de sens et d'emplois, permettant de financer le contrat social.

D'autre part, l'attachement à l'extraordinaire marais de Brière et aux grandes zones humides. Espace écologique de premier ordre à l'échelle européenne, c'est une création humaine qui nécessite un entretien et des soins vigilants afin de préserver ses fonctions de biodiversité, autant que ses fonctions de régulation des niveaux d'eau dans notre région baignée par la Loire, les rivières, les marais et l'océan.

Sujets du quotidien et grands dossiers sont au cœur des défis de la transition écologique. Continuons d'y travailler ensemble.

David Samzun • Président de la CARENE



Le parc naturel régional de Brière vu du belvédère de Rozé à Saint-Malo-de-Guersac.

Couverture : Les Chantiers de l'Atlantique installent sur leur site un prototype à taille réelle de « Solid Sail », gréement en carbone et voile rigide de près de 100 m de haut. © CHANTIERES DE L'ATLANTIQUE

L'info de l'agglomération est édité par la communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire | 4 avenue du Commandant-L'Herminier | BP 44 605 Saint-Nazaire CEDEX | Tél. 02 51 16 48 48 | www.agglomeration-carene.fr | Directeur de la publication : **David Samzun** | Codirectrice de la publication : **Martine Guellasse** | Responsable de l'information : **Nicolas Dumez** | Rédactrice en chef : **Sandrine Belliot-Le Cocq** | Rédaction : **Blandine Bouillon, Anne Locqueneaux** | Photos : **Martin Launay, Christian Robert, Adobe Stock** | Maquette : **Le Kwalé** | Mise en page : **Second Regard** | Impression : **Groupe Maury Imprimeur** | Imprimé sur papier issu de forêts gérées de façon durable | 64 600 exemplaires | Distribution : **Adrexo** | ISSN 2557-5880



Avec la solution des Chantiers de l'Atlantique « Solid Sail », il est possible de piloter le navire en dissociant sa trajectoire de l'orientation des voiles et d'atteindre 15 nœuds, la vitesse normale d'un paquebot. © CHANTIER DE L'ATLANTIQUE

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Dans les starting-blocks pour construire les navires à voile

La réduction des émissions de gaz à effet de serre est un enjeu majeur du transport maritime. Des entreprises de la région et du territoire nazairien innovent pour produire des cargos et paquebots voiliers qui pollueront nettement moins.

Selon l'Organisation maritime internationale (OMI), le transport maritime représente 3 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le monde, autant que le transport aérien. Ce chiffre ne cesse d'augmenter. **L'objectif de l'OMI est de réduire le volume total de ces émissions annuelles d'au moins 50 % en 2050 par rapport à 2008.**

Il s'agit donc d'adopter des technologies innovantes pour les navires existants et neufs, en favorisant des combustibles à faible teneur en carbone et à zéro émission de carbone,

mais aussi en travaillant sur les systèmes de propulsion. Depuis plus de dix ans, les Chantiers de l'Atlantique consacrent l'essentiel de leur recherche et développement à l'amélioration de la préservation de l'environnement avec le programme Écorizon. **La propulsion à voile, dite vélique, est un des axes de ce programme.** Elle se concrétise aujourd'hui par la construction d'un gréement complet premier de série avec un mât de 40 m, visible par tous sur le site nazairien.

► Un voilier de croisière XXL dès 2025 ?

« Il faut essayer ce mât et sa voile rigide à l'échelle 1 », confie Laurent Castaing, directeur des Chantiers de l'Atlantique, qui veut valider le bon fonctionnement de la solution Solid Sail / Aeol Drive dans ses dimensions réelles, à savoir **1 200 m² de voile rigide sur un mât d'environ 80 m inclinable à 70° pour passer sous les ponts**. Ce sera le cas à l'été 2022.

Ce gréement pourrait équiper un paquebot à passagers de 200 m de long qui naviguera à la force du vent au maximum 40 ou 50% du temps du voyage. « Dans la marine moderne, nous avons des horaires et des normes de sécurité à respecter », prévient Laurent Castaing qui ajoute avoir des clients potentiels et qui entamera des discussions commerciales au dernier trimestre de cette année. **Le premier paquebot à voile pourrait voir le jour en 2025.**

Le concept de la voile Solid Sail séduit le navigateur Jean Le Cam, 4e au Vendée Globe en 2020, qui l'a testé notamment sur son Imoca.
© CHANTIER DE L'ATLANTIQUE



► Neopolia prêt à lancer le Neoliner

Du côté de la marine marchande, si l'armateur nantais Neoline transforme son intention de commande annoncée en juin en contrat avec la SAS Neopolia Mobility, **le groupement d'entreprises pourra commencer la construction du cargo à voile Neoliner dès ce mois d'octobre pour une livraison au premier trimestre 2024.**

« Avec 80 à 90 % en moins d'émissions de carbone, une propreté de l'eau et peu de résonnement phonique, **ce cargo est presque neutre pour l'environnement** », explique Alain Leroy, président de Neopolia. Les études du navire sont en cours avec le bureau Mauric et les pré-études sur le gréement sont lancées avec une équipe dédiée des Chantiers de l'Atlantique. « Nous travaillons très bien ensemble, **il y a une vraie entente industrielle, avec l'idée de faire converger les intérêts d'un territoire, et cela avec le soutien de la Région et de la CARENE.** »

Pour le maire de Saint-Nazaire David Samzun, « **les défis de la transition énergétique sont tels que seule l'industrie peut apporter une réponse à la hauteur des enjeux** : il nous faut défendre une écologie des solutions, créatrice de sens et d'emplois, permettant de financer le contrat social. »



Si les plans administratif et financier doivent encore être validés, le président de Neopolia porte un regard positif sur l'implication des institutions dans le développement de l'industrie en France. « **L'État et la Région des Pays de la Loire se sont respectivement engagés à contribuer à hauteur de 80 % et de 50 % dans le système de garantie, c'est très important.** » **Vingt-trois entreprises dont neuf de l'agglomération nazairienne doivent participer à la construction du Neoliner.**



► Réindustrialiser la production de cargos sur le territoire

« Notre souhait, c'est de développer une filière de construction dans les Pays de la Loire et le bassin nazairien car il n'existe pas de chantier intermédiaire en France pour des navires de 90 à 150 ou 200 m. »

La coque de ce premier cargo voilier, de 136 m et d'un coût de plus de 50 millions d'euros, sera construite en Turquie, mais Neopolia étudie avec les Chantiers de l'Atlantique, Ocea et le Port de Nantes-Saint-Nazaire la possibilité de créer un **chantier industriel mutualisé à Saint-Nazaire, projet nommé Agora qui s'inscrit dans la démarche « Territoires d'industrie »***.

* Territoires d'industrie : dispositif gouvernemental lancé en 2018 pour accélérer et relocaliser le développement industriel. 124 territoires dont Saint-Nazaire sont labellisés.



Le cargo à voiles de Neoline est optimisé pour le fret hors gabarit et les colis lourds. Il pourra contenir l'équivalent de 280 conteneurs.
© BUREAU MAURIC

« Avec 350 bateaux neufs à propulsion neutre annoncés d'ici 2030, nous visons 2 % du marché, soit cinq navires par an », calcule le président de Neopolia qui voudrait s'appuyer sur l'expérience des cargos à voile pour lancer Agora. Cela représenterait 750 à 1000 emplois. La filière vélique intéresse sérieusement les industriels. Michelin ou Airseas, start-up financée par Airbus, relèvent aussi les défis technologiques de ce moyen de propulsion.

► Plus de 8 300 panneaux solaires inaugurés à Donges

TotalEnergies inaugurerait ce lundi matin les ombrières photovoltaïques installées sur un parking extérieur de la raffinerie de Donges. Ces ombrières peuvent produire jusqu'à 3,6 MW.

Une vingtaine d'ombrières couvre le parking de 3,4 hectares dédié aux sous-traitants de la raffinerie de Donges pendant les grands arrêts pour maintenance. Elles sont équipées de 8 328 panneaux photovoltaïques qui peuvent produire de l'électricité pour l'équivalent de la consommation de 2 300 habitants, soit jusqu'à 3,6 MW.

« C'est symbolique des actions concrètes de TotalEnergies pour répondre aux défis de la transition énergétique et des attentes de la société civile », introduit le directeur de la raffinerie de Donges, Philippe Billant. Le maire de Donges François Chéneau salue quant à lui « le côté exemplaire de cet équipement dans l'orientation nouvelle de l'industrie, qui doit être au service de l'avenir de la planète ».

► Deux projets de plus à Donges

Pour les acteurs institutionnels et les partenaires, il s'agit d'atteindre la neutralité carbone. Les 50 000 installations photovoltaïques recensées dans les Pays de la Loire en 2020 y contribuent. Sur le site de la raffinerie, TotalEnergies développe deux nouveaux projets de centrales solaires au sol, d'une puissance cumulée de 9 MW. Le chantier débutera en 2022. Les trois centrales solaires de TotalEnergies à Donges permettront en 2023 de produire l'équivalent de la consommation électrique de 9 000 habitants.



Benoît Decouvelaere, directeur de la raffinerie de Donges ; Samuel Neuvy, directeur régional TotalEnergies renouvelables France ; Jean-Michel Buf, conseiller régional des Pays de la Loire ; François Chéneau, maire de Donges ; Michel Bergue, sous-préfet de Saint-Nazaire.



Vue du columbarium dans le cimetière de Saint-Joachim avec le projet de panneaux photovoltaïques.
© MAIRIE DE SAINT-JOACHIM

SAINT-JOACHIM

Des panneaux solaires au-dessus du cimetière

La commune de Saint-Joachim envisage de couvrir le cimetière d'une structure photovoltaïque innovante. Objectifs : résoudre des problèmes liés à l'eau et poursuivre la transition énergétique avec la production d'électricité verte.

À Saint-Joachim, la transition énergétique se traduit depuis une dizaine d'années par la production d'électricité verte, mais aussi par la réduction de la consommation énergétique des bâtiments.

La commune du parc naturel régional de Brière produit ainsi 22% de l'équivalent de l'énergie consommée par ses 4.000 habitants. **Elle atteint quasiment les objectifs de développement durable de la COP 21 fixés à 25% d'ici 2030.**

Elle s'inscrit aussi dans les orientations du Plan climat air énergie territorial de la CARENE **en réduisant par exemple la consommation énergétique de ses bâtiments de 32% en moins de dix ans.**

« La prise de conscience a d'abord été économique, se souvient Marie-Anne Halgand, élue de la commune et maire de 2008 à 2020. Nous voulions diminuer les frais de fonctionnement. Nous avons installé des panneaux solaires pour produire et vendre l'énergie, puis des panneaux aérovoltaiques qui peuvent aussi chauffer et rafraîchir les équipements. »

► Un cimetière couvert et plus accueillant

Aujourd'hui, la commune veut aller plus loin en développant l'autoconsommation pour les habitants. **Elle a eu l'idée d'un projet jamais vu en France : couvrir le cimetière d'une structure en bois de 8 600 m² et de 5 300 panneaux photovoltaïques semi-translucides.**

« Avec cette structure, nous pourrions canaliser l'eau de pluie, explique le maire Raphaël Salaün, et améliorer le confort des familles. » L'hiver, l'eau stagne dans les allées ; rendant le cimetière difficilement praticable.

Le projet permettrait de stocker l'eau de pluie qui servirait alors à arroser le terrain de football à proximité. L'arrosage d'un terrain de football peut nécessiter 3 000 m³ d'eau par an. Or, les restrictions liées au réchauffement climatiques empêchent l'utilisation d'une telle quantité d'eau.

Vue des allées du cimetière recouvertes de structures en bois de 8 600 m² et de 5 300 panneaux photovoltaïques semi-translucides.
© MAIRIE DE SAINT-JOACHIM

► Lutte contre la précarité énergétique

Autre atout mis en avant par la municipalité : **rendre l'énergie verte accessible à la population.** « Chaque foyer pourrait acquérir quatre panneaux du cimetière, produire 1 500 à 1 800 kWh/an et les consommer chez lui. »

Cela permettrait notamment aux propriétaires de chaumières, nombreuses sur ce territoire, d'avoir accès au photovoltaïque à distance, les règles d'urbanisme n'autorisant pas l'installation de panneaux sur les toits de chaume. L'énergie pourra transiter du cimetière aux habitations par le réseau Enedis. « Il suffit de disposer d'un compteur Linky

pour être reconnu par le réseau. Attention, l'énergie n'est pas stockée, il faut la consommer aussitôt, en journée. »

Avec un coût d'environ 1 800 € ht pour quatre panneaux, l'économie annuelle sur l'énergie est estimée à 250 € minimum, en se basant sur les coûts de l'énergie de 2020. Il faudrait compter huit ans pour le retour sur investissement.

Ce nouveau pas dans la transition énergétique **devrait générer 17% de production d'électricité verte en plus** par rapport à la consommation globale de la commune en 2019.



► Vue aérienne des espaces sportifs (en haut), et festifs (en bas).
© BRUNO BOUVRY
IMAGINE AIR

ENVIRONNEMENT

Objectif : 0% de rejet d'eaux usées en mer

La CARENE lance une vaste opération de contrôle des raccordements d'eaux usées et d'eaux pluviales qui s'étalera sur plusieurs années et concernera toutes les communes de l'agglomération.

« Notre objectif est d'aboutir à terme à zéro rejet d'eaux usées en mer, annonce François Chéneau, vice-président de la CARENE Saint-Nazaire agglomération. La situation s'est améliorée ces dernières années mais il y a encore des efforts à faire, on trouve toujours des branchements défectueux. »

Contrairement aux eaux usées, les eaux de pluie ne subissent pas de traitement. Elles suivent un circuit qui les amène directement à la mer. D'où l'importance par exemple de ne pas jeter de mégots dans les caniveaux.

Ces deux réseaux sont normalement complètement séparés mais, en cas de mauvais aiguillage, les rejets de toilettes peuvent contaminer l'eau de pluie et véhiculer en mer des germes et des bactéries qui affectent la qualité des eaux de baignade. À l'inverse, si les eaux de pluie se mélangent aux eaux usées, elles gonflent les volumes à

traiter dans les stations d'épuration, ce qui génère des surcoûts et des risques de débordement.

► Un programme sur plusieurs années

« Nous procédons déjà à des contrôles réguliers sur la qualité des eaux de baignade pour anticiper d'éventuels problèmes et fermer des plages de manière préventive, explique Christophe Cotta, adjoint au maire de Saint-Nazaire. Mais il faut désormais aller plus loin et organiser des contrôles de bon raccordement aux réseaux chez les particuliers. »

Un vaste programme qui s'étalera sur plusieurs années a donc été mis en place par la CARENE avec le concours de l'Agence de l'eau. Les commerces, bureaux et logements de toutes les communes de l'agglomération seront vérifiés un par un.

L'opération confiée à la société CeQ Ouest a démarré fin septembre par le quartier autour de la place du Commando à Saint-Nazaire, un secteur vulnérable en prise directe avec la grande plage. Cent-douze raccordements seront contrôlés.

COMMENT BIEN ENTREtenir SON INSTALLATION ?

Ne pas évacuer d'eaux pluviales vers les eaux usées et inversement, ne pas jeter de lingettes dans les WC, entretenir régulièrement ses canalisations et le siphon disconnecteur situé en général en limite de domaine privé s'il est présent.

COMMENT FONCTIONNENT CES CONTRÔLES ?

L'intervention consiste à tester les installations sanitaires intérieures en y faisant couler de l'eau colorée puis, côté rue, en visualisant où elle s'écoule. Les contrôles sont gratuits, obligatoires et uniquement sur rendez-vous. Un courrier est envoyé en amont. Quand une anomalie est constatée, la réparation par le propriétaire est obligatoire. Il peut bénéficier si besoin des conseils de techniciens de la CARENE.

La première opération de contrôle se déroule dans le quartier autour de la place du Commando à Saint-Nazaire comme ici, rue Alexandre-Vezin.



CULTURE

Dessiner ensemble nos futurs avec Destination Katalyse



Comment innover avec la société pour mettre en place la transition écologique autant environnementale que sociétale ? Comment écrire ensemble ce récit de transition écologique du territoire ? C'est le fil rouge du projet artistique et culturel Destination Katalyse.

Destination Katalyse est une initiative d'envergure, déployée dans la région, portée par plusieurs territoires et partenaires* et dans laquelle Saint-Nazaire agglomération s'engage également.

Dans une étude parue dans *The Lancet planetary health* en septembre, 75 % des 16-25 ans jugent le futur « effrayant ». En cause : la crise environnementale. Contre l'anxiété liée au changement climatique, le meilleur remède reste encore l'action, et c'est ce que propose le projet Destination Katalyse. **Soutenu financièrement par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), il est innovant par sa démarche et son envergure.** Il réunit sept collectivités des Pays de la Loire et deux parcs naturels régionaux qui ont décidé de se fédérer pour mettre en œuvre un futur désirable en associant les habitant-es, associations, acteurs économiques, scolaires...



La compagnie Spectabilis sera en résidence dans chaque territoire de l'agglomération tout au long du projet Destination Katalyse. © COPYRIGHT SPECTABILIS

► Comment ça marche ?

Via une première étape de collecte de la parole des habitant-es qui durera jusqu'en décembre, **la démarche consiste d'abord à les questionner sur leur perception des changements climatiques.** Leurs témoignages, transformés en traces et rumeurs par des performances artistiques, viendront notamment nourrir l'écriture d'un spectacle : *Le cabaret des métamorphoses*, initié par la compagnie Spectabilis en résidence sur chacun des territoires.

L'intention est d'utiliser le spectacle comme un pas de côté pour réfléchir à ces enjeux sociétaux et écologiques, en

faisant naître des idées et l'envie d'agir.

Le format cabaret permet de dédramatiser le propos sans être dans le jugement. Il offre une porte d'entrée un peu décalée pour amener à traiter de ce sujet grave avec humour, parfois.

Dans le même temps, tout ce travail, qui s'appuie sur les réseaux locaux, artistiques, associatifs... doit alimenter les plans climat de chaque collectivité participante, **favoriser une meilleure connaissance entre les habitant-es d'un même territoire et impulser la mise en œuvre de projets locaux et communs.** Ateliers de sensibilisation, d'art plastique, cafés philo, projet radio pour sco-

laire... outilleront aussi dès le printemps prochain les habitant-es pour qu'ils imaginent comment initier des changements localement, avant de retrouver la substantifique moelle de leurs réflexions lors de la représentation finale du *Cabaret des métamorphoses*.

Projet culturel de territoire : plus d'infos sur aggllo-carene.fr/pct

* Parcs naturels régionaux Loire-Anjou-Touraine et de Brière, communauté de communes Baugeois-Vallée, pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Retz, communautés d'agglomérations Saumur-Val de Loire et de Saint-Nazaire, Graine Pays de la Loire et compagnie Spectabilis.

RENCONTRES NUMÉRIQUES

Des rendez-vous de proximité pour découvrir le monde

► Les médiathèques et bibliothèques de l'agglomération nazairienne vous proposent **un nouveau rendez-vous jusqu'en avril 2022** : les rencontres numériques.

Sur le thème de l'architecture et totalement gratuites, elles sont au nombre de quatre : l'exposition **Cache-cache ville** vous permet d'explorer une ville grâce à des loupes magiques qui vous dévoilent des images et graphiques invisibles à l'œil nu. Puis, venez essayer les techniques d'illustrations à l'atelier de dessin. Cachez votre ville imaginaire et exprimez votre créativité. Vous aimez les énigmes ? Alors le challenge interbib **Monument Valley 2** est fait pour vous. Jouez en simultané dans plusieurs bibliothèques en guidant une mère et sa fille au long d'une fabuleuse aventure. Enfin, les ateliers défis sismiques vous proposent de construire en binôme le bâtiment le plus résistant et robuste possible grâce à des kits Lego.

Infos et contacts : agglo-carene.fr ou auprès des médiathèques participantes.



© DR

De gauche à droite, Lucia Gervasoni, Arturo Gervasoni et Matéo Guyon. © DR



RENCONTRES MUSICALES ET CHORÉGRAPHIQUES

Des sonorités venues d'ailleurs

► Les médiathèques et bibliothèques de l'agglomération nazairienne s'associent avec le conservatoire musique et danse de la Ville de **Saint Nazaire pour organiser, du 23 octobre 2021 au 19 mars 2022, les rencontres musicales.**

Danses contemporaines, musiques méditerranéennes, occidentales, classiques, électroniques ou encore venant de Roumanie, d'Argentine ou de Biélorussie seront au programme de ce voyage musical. Du rock, de l'improvisation, du jazz atmosphérique ou bien du groove psychédélique seront également proposés. **Ces rendez-vous sont l'occasion d'échanger avec les artistes sur la musique, les œuvres jouées, les instruments et les techniques, les compositeurs...**

Infos et contacts : www.agglo-carene.fr ou auprès des médiathèques participantes.

DÉCHÈTERIES

Nouveaux horaires dès janvier 2021

► **À partir de janvier 2021**, de nouveaux horaires seront proposés pour les déchèteries de l'agglomération avec une amplitude horaire plus grande sur l'heure du midi (fermeture seulement pendant une heure de 12h30 à 13h30) et plus d'agent.es d'accueil sur place pour conseiller les usagers sur le tri des déchets.

Horaires de toutes les déchèteries :

- Fermées le lundi matin afin d'assurer la maintenance et l'entretien des sites.
- Ouverture du lundi après-midi au samedi. À partir de 10h du mardi au samedi.
- Fermeture à 18h en hiver et 19h pendant la période estivale.

À noter : les centres de Pornichet et Cuneix resteront ouverts le dimanche matin.



RELEVONS LE DÉFI ENSEMBLE !

La CARENE vous accompagne pour changer vos habitudes au quotidien.

Inscriptions relancées du 11 octobre au 1^{er} novembre

moinsdedechetsledefi.agglo-carene.fr

ÉNERGIE

Un nouvel outil pour mesurer le potentiel solaire

► La production d'électricité via l'énergie solaire est un outil majeur de la transition écologique et de la lutte contre le dérèglement climatique. **Pour favoriser son développement, le syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique a créé un cadastre solaire à l'échelle du département.** Cet outil cartographique permet de visualiser le potentiel solaire d'une toiture et, à terme, d'un parking. Il facilite la recherche et la prospection pour, par exemple, identifier des lieux d'installation de centrales solaires. **La CARENE Saint-Nazaire agglomération fait partie des trois collectivités partenaires de cette nouvelle version du cadastre.** Elle est destinée aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités publiques. Pour les particuliers, elle sera accessible sur demande à l'espace FAIRE⁽¹⁾. En revanche, le nouveau cadastre ne sera pas proposé en libre accès sur internet pour éviter d'encourager les démarchages abusifs.

(1) Au siège de la CARENE. Uniquement sur rendez-vous sur info-energie-paysdelaloire.fr ou au 02 40 08 03 30.



MONTOIR-DE-BRETAGNE

L'eau de la piscine pour arroser les fleurs

► Fini le gaspillage. L'eau du bassin de la piscine de Montoir-de-Bretagne est récupérée lors des vidanges et réutilisée par les services espaces verts et voirie de la Ville.

Déjà habitué à récupérer l'eau de pluie de différents bâtiments municipaux, **le service espaces verts de la Ville de Montoir-de-Bretagne bénéficie désormais des vidanges de la piscine.** Une cuve de 100 m³ a été installée au printemps et raccordée au bassin de natation. Tous les 15 jours, lors des changements de filtre, ce sont 10 m³ d'eau qui viennent remplir un réservoir qui fait aussi le plein chaque année avec la vidange complète.

« Notre objectif de ne plus utiliser d'eau potable pour nos besoins d'arrosage est désormais atteint », se félicite David

Delizy, le responsable des espaces verts. Ses équipes et celles du service voirie peuvent venir se servir en fonction de leurs besoins, et les fleurs apprécient. « Il n'y a quasiment plus de chlore dans cette eau une fois qu'elle arrive dans la cuve, explique Alain Poncet, responsable du service travaux des piscines à la CARENE. Il s'évapore naturellement, "consommé" par des bactéries dans les tuyaux. »

« Nous privilégions les démarches vertueuses pour l'environnement dans tous les domaines. Économiser la ressource en eau est aujourd'hui essentiel », rappelle Thierry Noguét, maire de Montoir et vice-président de la CARENE. **Il a aussi lancé cette année la récupération des surplus dans les cantines scolaires pour en faire du compost.**

Les services de la Ville de Montoir-de-Bretagne peuvent désormais remplir leurs réservoirs en toute autonomie. L'an dernier, ils récupéraient l'eau sur rendez-vous avec les équipes de la piscine.



LES TRAVAUX

25 000 € TTC versés par la Ville de Montoir-de-Bretagne. L'installation a été réalisée par la société Aquatical.

L'INFO EN PLUS

L'aquaparc à Saint-Nazaire dispose d'une cuve de récupération des eaux (piscines et eaux pluviales) **de 900 m³ qui peut fournir de l'eau tout au long de l'année.** La CARENE, qui gère les piscines de l'agglomération, étudie l'installation, d'un système similaire au sein de l'Espace Neptune de Donges.

Nager dans une eau à 28° toute l'année...
C'EST À SAINT-NAZAIRE.
C'EST À L'AQUAPARC.

Ouverture selon
le protocole sanitaire
en vigueur

Conception Agence: SC2/PC - Photographes: Bino Studio, Mai 2021

aquaparc

Ma plage de sport, de fun, de détente, toute l'année.

piscines.agglo-carene.fr



CARENE Saint-Nazaire
agglomération